

## **Guide de concertation Déparis IV : Intervenant de garde domaine technique Dépistage Participatif des Risques Procédure d'utilisation**

1. Information par la direction sur les objectifs et engagement de celle-ci de tenir compte des résultats.
2. Accord du Comité de prévention et de protection au travail.
3. Désignation d'un coordinateur Déparis par la direction avec l'accord des travailleurs.
4. Le coordinateur Déparis adapte éventuellement l'outil à la situation de travail en modifiant des termes, en éliminant, transformant ou ajoutant des aspects.
5. Constitution d'un groupe de travail avec des travailleurs-clés et du personnel d'encadrement technique choisis par la direction.
6. Réunion dans un local calme.
7. Explication par le coordinateur Déparis du but de la réunion et de la procédure.
8. Discussion sur les aspects repris sous chaque rubrique en recherchant:
  - ce qui peut être fait pour améliorer la situation, par qui et quand
  - ce pour quoi il faut demander l'assistance d'un conseiller en prévention
  - le coût des mesures d'amélioration proposées et leur impact éventuel sur la qualité du produit et sur la productivité: pas (0), peu (€), moyen (€€) ou élevé (€€€).
9. Après la réunion, synthèse par le coordinateur Déparis:
  - la liste des points à étudier plus en détails avec les priorités
  - la liste de solutions envisagées avec indication de qui fait quoi et quand
  - les rubriques utilisées, contenant les informations détaillées ressortant de la réunion
10. Présentation des résultats aux participants, révision, ajouts...
11. Finalisation de la synthèse.
12. Présentation à la direction et aux organes de concertation.
13. Poursuite de l'étude pour les problèmes non résolus, facteur par facteur, au moyen des méthodes de niveau 2, **Observation**, de la stratégie **SOBANE**.

Le texte suivant peut aider à préciser le but de la réunion.

**"Au cours de la réunion, nous allons passer en revue tous les aspects techniques, d'organisation et de relation qui font que le travail est plus ou moins facile, efficace et agréable.**

**L'objectif n'est pas de savoir si c'est facile ou agréable à 20, 50 ou 100 %.**

**Il est de trouver ce qui peut être fait concrètement, tout de suite, dans 3 mois et plus tard pour que ce soit plus efficace et plus agréable.**

**Il peut s'agir de modifications techniques, de nouvelles techniques de travail, mais aussi de meilleures communications, de réorganisation des horaires, de formations plus spécifiques.**

**Pour certains points, nous devrions arriver à dire ce qu'il faut changer et comment concrètement le changer. Pour d'autres, des études complémentaires devront être réalisées.**

**La Direction s'engage à établir un plan d'actions à court, moyen et long termes dans le but de donner suite au mieux à ce qui sera discuté. "**

## Invitation

### **Vous êtes invité à participer à une réunion Déparis De quoi s'agit-il ? Qu'est-il attendu de vous ? Qu'en retirerez-vous?**

#### **De quoi s'agit-il ?**

La réglementation exige qu'une analyse des «risques» soit réalisée pour toutes les situations de travail et qu'un plan d'action soit établi pour progressivement atteindre et maintenir le meilleur état de bien-être pour tous les partenaires de ces situations de travail (employés, personnel, direction).

**Il est possible à un conseiller en prévention de régler tout seul par exemple des problèmes d'incendie.**

**Il ne lui est pas possible tout seul d'assurer les conditions de VOTRE «bien-être».**

**VOTRE bien-être ne peut être assuré qu'avec VOUS.**

Une réunion Déparis (Dépistage participatif des risques) est une réunion de quelques personnes de la situation de travail (personnel, direction, services techniques...) au cours de laquelle tous les aspects de la vie au travail sont passés en revue. Un guide de concertation a été préparé pour guider cette discussion de sorte qu'elle couvre tous les aspects techniques, organisationnels et relationnels qui font que la vie quotidienne dans votre situation de travail est plus ou moins facile, efficace et agréable.

L'objectif n'est pas de constater ni de quantifier les imperfections, difficultés, problèmes. Il est de trouver ce qui peut être fait concrètement, à court, moyen et long termes pour que le travail soit plus efficace et plus agréable.

Au cours de la réunion, il sera possible, pour certains points, de déterminer ce qu'il faut réorganiser ou changer et comment concrètement le réorganiser ou le changer.

Pour d'autres aspects, des études complémentaires devront être réalisées par la suite.

La Direction s'engage à établir un plan d'actions afin de donner suite au mieux à ce qui sera discuté."



#### **Qu'est-il attendu de vous ?**

Par le passé, des études, des enquêtes ont déjà été conduites et/ou des demandes ont déjà été formulées. Toutes n'ont peut-être pas été suivies d'actions.

Au cours de la réunion Déparis, on souhaite repartir de zéro, faire table rase du passé éventuel et revoir de manière organisée et systématique TOUS les aspects de la vie au travail.

Il est attendu que vous veniez à la réunion avec un esprit confiant et constructif.

- Si vous êtes membre de la direction et de la ligne hiérarchique, il n'est pas question ici de vous reprocher quoi que ce soit, mais de voir ce que l'on peut faire pour améliorer la vie compte tenu des autres contraintes de travail.
- Si vous êtes un représentant d'un membre d'un service d'entretien, de méthodes, d'achat..., il est question de voir avec vous la façon idéale d'améliorer ces questions de vie compte tenu des contingences techniques.
- Si vous êtes membre du personnel, il s'agit pour vous et en leur nom, de poser les problèmes, de décrire les difficultés rencontrées par vous et vos collègues et de rechercher comment la situation peut être améliorée.

#### **Qu'en retirerez-vous ?**

L'entreprise, l'établissement a choisi en connaissance de cause d'utiliser le guide Déparis comme outil de dépistage des risques. La direction s'est engagée à prendre en considération les résultats des discussions et les propositions d'amélioration qui seront formulées.

C'est donc l'occasion de revoir l'ensemble de la situation de travail et d'améliorer progressivement, ensemble les conditions de vie au travail. L'expérience a montré que tout le monde s'y retrouve: qualité de la vie, satisfactions personnelles et professionnelles, travail plus agréable, plus efficace, meilleures relations de travail....

#### **Voulez-vous en savoir plus ?**

Vous trouverez sur le site [www.sobane.be](http://www.sobane.be) les principes de base de la stratégie SOBANE et du guide de concertation Déparis ainsi que tous les outils préparés pour mettre cette stratégie en pratique dans votre entreprise ou établissement.

### **1. Les locaux et zones de travail (atelier et magasin)**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les ateliers et zones de travail
- Les voies de circulation
- Les zones de stockage des matériaux
- Les accès aux zones de travail
- L'encombrement
- L'entretien technique et ménager
- Les déchets
- Les sols Les locaux sociaux
- Les issues de secours

### **2. Les camionnettes et lieux d'intervention**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les camionnettes
- Les voies d'accès et de circulation des lieux d'intervention
- L'ordre et l'encombrement des lieux d'intervention
- Les déchets dus à l'intervention
- Les sols des lieux d'intervention
- Les issues de secours des lieux d'intervention

### **3. L'organisation du travail**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- L'organisation du travail
- Les circonstances de travail
- La planification du travail
- Les co-activités entre permanence et intervenants
- Les moyens de communication
- La formation pour toutes les tâches
- La documentation

### **4. Les accidents de travail**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les vêtements de travail et Equipements de protection individuelle (EPI)
- Les chutes de hauteur
- Les chutes de plain-pied
- Les chutes ou projections d'objets
- Les risques mécaniques
- Les procédures en cas d'accident
- Les analyses des accidents du travail
- Les premiers soins

### **5. Les d'incendie et explosion**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les matières inflammables ou explosives
- Les sources
- Les moyens de lutte
- Le compartimentage des locaux, escaliers
- L'équipe d'intervention interne
- Les consignes en cas d'incendie
- La signalisation

### **6. Les risques électriques**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- L'installation électrique générale
- Le matériel
- L'équipement
- Avant toute intervention
- Les procédures d'arrêt et de remise en marche
- L'isolation électrique
- Les procédures en cas d'accident électrique

### **7. Les commandes et signaux**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les ordres de travail
- Les signaux visuels , sonores et les commandes
- Leur localisation
- Leurs caractéristiques
- La force

### **8. Le matériel de travail, les outils, les machines**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Le matériel, outils, machines
- L'entretien (outils, machines)
- Les dimensions et formes
- Adaptés au travailleur et sécurisés
- La formation des travailleurs

### **9. Les positions de travail**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- La répétition des mêmes gestes
- Les positions de travail
- Les hauteurs de travail
- Le travail assis ou assis/debout
- Si en position debout
- Les aides pour le travail en hauteur

### **10. Les efforts et les manutentions**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les gestes et efforts
- Les charges
- Les aides mécaniques
- La formation
- La fatigue

### **11. L'éclairage, les ambiances thermiques**

#### **Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- ##### **L'éclairage**
- L'éclairage des locaux et du travail lui-même
  - Pas de reflet ni éblouissement
  - L'uniformité de l'éclairage
  - Les lampes, projecteurs, luminaires
  - L'éclairage de secours

##### **Les ambiances thermiques**

- L'organisation du travail
- Les vêtements de travail
- Les vêtements de protection
- Les boissons

**12. Le bruit et les vibrations****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant****Le bruit**

- La facilité pour se parler
- Les EPI
- Les activités bruyantes
- Les machines ou installations bruyantes
- Les moyens de communication

**Les vibrations**

- Les engins de transport
- Les machines vibrantes
- Les outils, mèches, disques
- La formation

**16. Le contenu du travail****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- L'intérêt du travail
- Les compétences
- Les informations et la formation
- La charge émotionnelle

**17. Les contraintes de temps****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les horaires et le programme de travail
- Le rythme de travail
- Déplacement de nuit et par tout temps
- L'autonomie du groupe

**13. Les risques chimiques (solides, liquides ou gaz) et biologiques (bactéries, virus, liquides corporels...)****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les risques chimiques liés au travail
- Les risques chimiques liés aux lieux d'intervention
- Risques biologiques
- Les procédures
- L'étiquetage
- Les stocks
- Les déchets chimiques et biologiques liés à l'intervention
- Les déchets chimiques et biologiques du lieu d'intervention
- Les locaux à risque
- Les protections collectives
- Les EPI
- Le personnel à risque aggravé
- Les vaccinations

**18. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les communications pendant le travail
- La répartition du travail
- L'entraide entre travailleurs
- La concertation pour le travail
- La hiérarchie
- Les relations avec la hiérarchie
- Les suggestions et critiques des travailleurs
- Les évaluations

**14. Les risques d'exposition aux radiations****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les radiations ionisantes et non ionisantes
- L'équipement de l'intervenant
- Les dosimètres
- La formation en radioprotection

**19. L'environnement psychosocial****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les risques de violence physique
- Les promotions
- Les discriminations
- L'emploi
- Les salaires
- Les problèmes psychosociaux
- Les conditions de vie en entreprise

**15. L'autonomie et les responsabilités individuelles****Qui peut faire quoi de concret et quand concernant**

- Les ordres et attentes
- Le degré d'initiative
- L'autonomie
- La liberté de contact
- Le niveau d'attention
- Les décisions
- Les responsabilités
- Les erreurs

## Le guide de concertation

### 1. Les locaux et zones de travail (atelier et magasin)

#### A discuter

##### Les ateliers et zones de travail:

- ✦ Suffisamment grands
- ✦ Séparation claire entre le magasin et les ateliers

##### Les voies de circulation (pour personnes et véhicules)

- ✦ Assez larges, bien délimitées, bonne visibilité
- ✦ Non encombrées par des objets, caisses, palettes...

##### Les zones de stockage des matériaux

- ✦ Délimitées, signalisées et bien rangées
- ✦ Proximité du lieu d'intervention
- ✦ Pas de risque d'effondrement (stabilité)
- ✦ Rangement logique dans l'ordre d'utilisation

##### Les accès aux zones de travail:

- ✦ Faciles, directs et de largeur suffisante (> 80 cm)

##### L'encombrement

- ✦ Rangement et ordre satisfaisants
- ✦ Espaces de rangement suffisants et facilement accessibles
- ✦ Rangement clair du magasin: matériel bien rangé et facile à retrouver

##### L'entretien technique et ménager:

- ✦ Locaux et matériels bien et régulièrement entretenus, agréables

##### Les déchets:

- ✦ Triés et évacués correctement
- ✦ Containeurs adéquats et en nombre suffisant

##### Les sols: en bon état: de niveau, solides, non glissants

##### Les locaux sociaux:

- ✦ Douches, toilettes, vestiaires, réfectoire...
- ✦ De taille suffisante, confortables et bien équipés

##### Les issues de secours

- ✦ Libres, bien visibles
- ✦ Signalées par les pictogrammes adéquats

#### Qui peut faire quoi de concret et quand?

#### Aspects à étudier plus en détails:



### 2. Les camionnettes et lieux d'intervention

#### A discuter

##### Les camionnettes: Toujours en ordre

- ✦ De taille suffisante pour le transport du matériel
- ✦ Réservoir carburant suffisamment rempli en permanence
- ✦ Extincteur et trousse de secours

##### Les voies d'accès et de circulation des lieux

##### d'intervention (pour personnes et véhicules)

- ✦ Escaliers, passerelles, trous, passages étroits ...
- ✦ Accès facile aux lieux d'intervention (clés, codes alarme, badges...) et clairement signalé
- ✦ Accès direct au lieu et à la cause d'intervention
- ✦ Lieu d'intervention bien délimité et signalé (repérage des locaux...)
- ✦ Accès logiques, directs et de largeur suffisante (> 80 cm)
- ✦ Accès bien dégagés (pas encombrées par des matériaux, objets...) et avec une bonne visibilité
- ✦ Equipements adéquats disponibles (échelles, lampes portatives...)

##### L'ordre et l'encombrement des lieux d'intervention

- ✦ Rangement et ordre satisfaisants

##### Les déchets dus à l'intervention

- ✦ Evacués correctement par l'intervenant de garde
- ✦ Containeurs adéquats et en nombre suffisant

##### Les sols des lieux d'intervention: en bon état: de niveau, solides, non glissants

##### Les issues de secours des lieux d'intervention

- ✦ Libres, bien visibles
- ✦ Signalées par les pictogrammes adéquats

#### Qui peut faire quoi de concret et quand?

#### Aspects à étudier plus en détails:



### 3. L'organisation du travail

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p><b>L'organisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Bien définie, claire et satisfaisante pour tous</li> <li>✧ Procédures de travail claires et connues</li> <li>✧ Permet le déroulement en sécurité et aisé des activités</li> </ul> <p><b>Les circonstances de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Les outils, matériel, stocks, imprévus, demandes extérieures...</li> <li>✧ Permettent d'appliquer les procédures de travail normales et de faire un travail de qualité et rapide</li> </ul> <p><b>La planification du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ L'intervenant n'est jamais seul durant le rôle de garde</li> <li>✧ Les dates de prestation sont connues</li> <li>✧ Une demande de renfort est possible</li> </ul> <p><b>Les co-activités entre permanence et intervenants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Bien programmées dans l'espace et dans le temps</li> <li>✧ Compatibles point de vue technique et de sécurité</li> <li>✧ Communications faciles et libres au cours du travail entre travailleurs des différents postes</li> </ul> <p><b>Les moyens de communication:</b> voix, téléphones, talkie-walkie, gestes ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Toujours accessible en tout lieu</li> <li>✧ Adéquats et agréables</li> </ul> <p><b>La formation pour toutes les tâches</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Tous les risques majeurs</li> <li>✧ Les procédures et séquences des opérations</li> <li>✧ Les risques particuliers et les moyens de prévention</li> </ul> <p><b>La documentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Plans, notes de garde, procédures, manuels technique...</li> <li>✧ Connue de tous</li> <li>✧ Toujours accessible en tout temps</li> </ul>	
<p><b>Aspects à étudier plus en détails:</b></p>	



### 4. Les accidents de travail

A discuter:	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p><b>Les vêtements de travail et Equipements de protection individuelle (EPI)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Adaptés, disponibles, utilisés, entretenus, rangés...</li> <li>✧ Produits dangereux: masques, lunettes, gants</li> <li>✧ Machines: lunettes (projections), gants</li> <li>✧ Travaux en hauteur: casque, harnais de sécurité...</li> </ul>	
<p><b>Les chutes de hauteur:</b> garde-corps, ancrages, entretien des équipements de travail en hauteur, levage de personnes...</p> <p><b>Les chutes de plain-pied:</b> état du sol, ordre, propreté...</p> <p><b>Les chutes ou projections d'objets:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Sécurité des opérations, rangement des outils et du matériel...</li> </ul>	
<p><b>Les risques mécaniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Heurt, entraînement, écrasement, sectionnement, coupures, piqûres, brûlures...</li> <li>✧ Dus à l'absence ou à la neutralisation de garants, cache poulie</li> <li>✧ Dus à l'utilisation de cutters, sources de chaleur...</li> </ul>	
<p><b>Les procédures en cas d'accident:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Claires, connues et appliquées</li> </ul> <p><b>Les analyses des accidents du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Systématiques, complètes, utiles</li> </ul> <p><b>Les premiers soins:</b> locaux de secours, boîtes de secours, secouristes...bien localisés et adéquats</p>	
<p><b>Aspects à étudier plus en détails:</b></p>	





## 5. Les risques d'incendie et explosion

### A discuter:

#### Les matières inflammables ou explosives

- ✧ Quantité, stockage, ventilation, approvisionnement...

#### Les sources

- ✧ Flamme nue, sources de chaleur ou d'étincelles (électricité statique...), signalisation

#### Les moyens de lutte

- ✧ Détection et extinction automatique, extincteurs, dévidoirs, bornes d'incendie..., signalisation

#### Le compartimentage des locaux, escaliers

- ✧ Gains techniques, portes coupe-feu (état, encombrement), rebouchage des ouvertures (câbles, canalisations...)...

#### L'équipe d'intervention interne: formée, disponible

#### L'intervention en cas d'incendie

- ✧ Information aux pompiers: alerte, alarme, gains techniques, portes coupe-feu, voies et issues de secours, câbles, canalisations...
- ✧ Assistance aux pompiers : (mise en service des hydrants, contrôle des alarmes incendie, prise en charge aux points de regroupements, plan d'évacuation...)

#### La signalisation

- ✧ Zones de stockage, moyens de lutte, issues et éclairage de secours, plans par étage ...

### Qui peut faire quoi de concret et quand?

### Aspects à étudier plus en détails:



## 6. Les risques électriques

### A discuter

#### L'installation électrique générale (haute et basse tension)

- ✧ Différentiels, fusibles, mise à la terre, signalisation, protection

#### Le matériel: fils, câbles, rallonges, prises de terre ...

#### L'équipement: connexions, boutons d'arrêt d'urgence, mises à la terre, entretien, isolation, batteries...

#### Avant toute intervention

- ✧ Schéma électrique à jour de l'installation est disponible
- ✧ Recherche et signalement de toute anomalie ou différence avec le schéma

#### Les procédures d'arrêt et de remise en marche

- ✧ Pour tout équipement électrique et toute installation
- ✧ Disponibles et suivies.
- ✧ Mise hors tension de l'installation
- ✧ Système de signalisation et de blocage (clés, cadenas...) empêchant la remise sous tension par une autre personne

#### L'isolation électrique

- ✧ Pour tout l'outillage (tournevis, pinces...)
- ✧ Pour le matériel (échelles...)

#### Les procédures en cas d'accident électrique

- ✧ Couper d'abord l'alimentation de l'installation
- ✧ Avant d'intervenir ou de toucher la victime

### Qui peut faire quoi de concret et quand?

### Aspects à étudier plus en détails:



## 7. Les commandes et signaux

### A discuter

**Les ordres de travail:** bordereaux, listes...clairs

**Les signaux visuels** (gyrophares, lampes...) , **sonores** (sirène, avertisseurs...) **et les commandes**

- ◇ Clairement reconnaissables
- ◇ Boutons, manettes, pédales...en bon état

### Leur localisation:

- ◇ Bien disposés sur le tableau de commande (nombre et couleurs des boutons, lampes...)
- ◇ Systèmes d'arrêts d'urgence (boutons, câbles...) présents et facilement accessibles

### Leurs caractéristiques:

- ◇ Respect des stéréotypes: aiguille mobile de gauche à droite, vert = marche... rouge = arrêt, sens de la commande...
- ◇ Niveau sonore ou intensité lumineuse adéquate
- ◇ La taille: forme et dimensions (boutons, voyants...)

### La force:

- ◇ Pas de force excessive de pression

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 8. Le matériel de travail, les outils, les machines

### A discuter

#### Le matériel, outils, machines

- ◇ Coffre à outils, marteaux, pinces, pelles, pioches...machines fixes, portatives, de levage...
- ◇ Clairement répertoriés (inventaire)
- ◇ En ordre de marche (Aucun outil défectueux ou bricolé)
- ◇ Adéquats pour chaque opération
- ◇ Machines dangereuses isolées dans une zone de sécurité

#### L'entretien (outils, machines)

- ◇ Entretien régulier et matériel en bon état
- ◇ Vérification approfondie annuelle par un Service Extérieur de Contrôle Technique
- ◇ Matériel mis à l'écart en cas de problèmes (cordons abîmés, fissures, déchirures, usure générale...)
- ◇ Nettoyé et rangé selon les besoins en des endroits facilement accessibles autour des postes de travail

#### Les dimensions et formes

- ◇ Matériel facile à saisir et à utiliser sans fatigue des mains ou des bras
- ◇ Manches droits ou courbés, trop longs ou trop courts, trop gros ou trop fins, trop rugueux ou trop lisses

#### Adaptés au travailleur et sécurisés

- ◇ Pas d'éléments qui peuvent blesser
- ◇ Pas trop lourds; pas de vibrations
- ◇ Adaptés aux gauchers

#### La formation des travailleurs

- ◇ A l'utilisation la plus sûre et la plus efficace du matériel, des machines électriques et pneumatiques
- ◇ Le bon matériel est utilisé pour chaque tâche

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:





## 9. Les positions de travail

### A discuter

**La répétition des mêmes gestes:** pas en continu

**Les positions de travail:** confortables:

- ✧ Le dos droit: pas de flexions ou torsions
- ✧ La tête droite: pas de flexions, extensions, rotations
- ✧ Les épaules relâchées: pas haussées
- ✧ Les bras près du corps: pas écartés ou levés
- ✧ Les mains en position normale: non fléchies
- ✧ Les deux pieds sur le sol ou un repose-pied
- ✧ Pas de travaux à genoux ou accroupi
  - Sinon genouillères, coussins en mousse... disponibles
- ✧ Les positions défavorables ne sont pas fréquentes

**Les hauteurs de travail:** (tables, bureaux, étagères, machines-outils...) permettent cette position idéale

**Le travail assis ou assis/debout:** de préférence

- ✧ Sièges de qualité, stables et confortables
- ✧ Appui des avant-bras sur le plan de travail ou sur des accoudoirs réglables
- ✧ Pas de gêne pour les jambes sous le plan de travail

**Si en position debout:**

- ✧ Pas de gêne dans les mouvements
- ✧ Appui confortable des cuisses et/ou des bras sur des surfaces à bonne hauteur

**Les aides pour le travail en hauteur :**

- ✧ Échelles, escabeaux, échafaudages, élévateurs...
- ✧ Stables, solides, faciles à utiliser en sécurité (chutes)
- ✧ Instructions d'utilisation et de sécurité connues et respectées

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 10. Les efforts et les manutentions

### A discuter

**Les gestes et efforts**

- ✧ Pas brusques ni importants
- ✧ Sans déplacements rapides ou répétés
- ✧ Efforts des mains modérés, pas de torsion des poignets
- ✧ Jamais de coups avec le talon de la main

**Les charges**

- ✧ Légères et équilibrées (caisses à outils...)
- ✧ Confortables à saisir: bonnes poignées, pas de bords coupants, pas glissants, pas trop chaud ou trop froid ...
- ✧ À bonne hauteur: saisie et dépose à hauteur de la ceinture
- ✧ Pas de torsion ou inclinaison du tronc
- ✧ Portées seulement sur de courtes distances

**Les aides mécaniques:**

- ✧ Palans, chariots (pousser, pas tirer), diables, ponts roulants, chariots élévateurs... pour les charges lourdes ou instables
- ✧ Courroies, tapis roulant... pour les transports fréquents
- ✧ Chariots adaptés pour transporter et dérouler les gros rouleaux de câbles
- ✧ Adéquates, de qualité, bien situées, faciles et rapides à utiliser
- ✧ Firme spécialisée pour le transport des charges très lourdes (par exemple armoires électriques)

**La formation:** formation à la manutention adaptée au poste

**La fatigue :** acceptable

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 11. L'éclairage, les ambiances thermiques

### A discuter L'éclairage

#### L'éclairage des locaux et du travail lui-même

- ✧ Ni trop, ni trop peu
- ✧ Suffisant pour une vision précise du travail et des zones de passage

#### Pas de reflet ni éblouissement

- ✧ Sur les tables, les surfaces métalliques ou en verre, les feuilles de plastique... en particulier par le soleil
- ✧ Pas de vue directe des sources de lumière

#### L'uniformité de l'éclairage

- ✧ Des zones de travail et de passage (escaliers...)

#### Les lampes, projecteurs, luminaires

- ✧ Bien localisés
- ✧ Propres, nettoyés régulièrement
- ✧ Remplacés rapidement quand défectueux
- ✧ Lampes portatives adaptées aux conditions d'utilisations (suffisamment puissantes, anti-déflagrantes...)

#### L'éclairage de secours: bien localisé et en bon état

### Les ambiances thermiques

#### L'organisation du travail

- ✧ Pas de travaux sous la pluie ou le soleil important
- ✧ Dispositions spécifiques en cas de fortes ou faibles températures ou de pluie

#### Les vêtements de travail

- ✧ Confortables: bleu de travail ...

#### Les vêtements de protection

- ✧ Si nécessaires
- ✧ De qualité, adaptés et confortables (isolants, imperméables, contre le soleil...)

#### Les boissons:

- ✧ Eau fraîche ou boissons chaudes disponibles s'il fait trop chaud ou trop froid

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 12. Le bruit et les vibrations

### A discuter Le bruit

#### La facilité pour se parler: à une distance de 1 mètre

#### Les EPI: (bouchons, casque,...)

- ✧ Disponibles et utilisés quand le bruit est élevé

#### Les activités bruyantes (compresseurs...)

- ✧ Le plus à l'écart possible des autres postes de travail

#### Les machines ou installations bruyantes

- ✧ Moteurs, soufflettes, disqueuses, aspirations locales, extraction...
- ✧ Bien entretenues, capotées

#### Les moyens de communication

- ✧ Tiennent compte du bruit ambiant, sonnerie GSM, appel par émetteur...

### Les vibrations

#### Les engins de transport (chariots élévateurs...)

- ✧ Adéquats pour le travail à réaliser
- ✧ Sols, voies de circulation, pneus, suspensions, sièges... en bon état

#### Les machines vibrantes (disqueuses, ponceuses, foreuses...)

- ✧ Adéquates pour le travail à réaliser
- ✧ Pas trop lourdes et peu vibrantes
- ✧ En bon état et régulièrement entretenues

#### Les outils, mèches, disques...

- ✧ Adéquats, en bon état, bien montés sur la machine

#### La formation

- ✧ Engins, véhicules, machines et outils vibrants bien utilisés
- ✧ Bonnes positions de travail, forces, travail à 1 ou 2 mains....

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



### 13. Les risques chimiques (solides, liquides ou gaz) et biologiques (bactéries, virus, liquides corporels...)

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p><b>Les risques chimiques liés au travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Inventaire des produits utilisés</li> <li>✧ Documentation sur les risques disponible</li> </ul> <p><b>Les risques chimiques liés aux lieux d'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Inventaire des produits</li> <li>✧ Signalisation</li> </ul> <p><b>Risques biologiques:</b> morsures de rats, bactéries, virus...</p> <p><b>Les procédures</b> respectées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ En cas d'incident (renversement, éclaboussure...)</li> <li>✧ En cas de morsure de rats, de contact avec un agent biologique...</li> </ul> <p><b>L'étiquetage:</b> récipients adéquats et bien étiquetés</p> <p><b>Les stocks</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Produits toxiques, corrosifs, inflammables, biologiques... stockés dans des espaces appropriés, isolés et signalisés</li> </ul> <p><b>Les déchets chimiques et biologiques liés à l'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Evacués de manière contrôlée suivant une procédure connue</li> <li>✧ Dans des récipients (poubelles) adéquats</li> </ul> <p><b>Les déchets chimiques et biologiques du lieu d'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Evacués dans des récipients (poubelles) adéquats sans aucune exposition</li> </ul> <p><b>Les locaux à risque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Signalisation connues et respectées</li> <li>✧ Accès limités</li> </ul> <p><b>Les protections collectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Douches, lavabos, rince-œil... bien signalés</li> </ul> <p><b>Les EPI:</b> gants, masques, lunettes, vêtements...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Adéquats, disponibles et utilisés</li> </ul> <p><b>Le personnel à risque aggravé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Surveillance de la santé régulière (jeune travailleur...)</li> </ul> <p><b>Les vaccinations:</b> en ordre</p>	
<p><b>Aspects à étudier plus en détails:</b></p>	



### 14. Les risques d'exposition aux radiations

A discuter	Qui peut faire quoi de <u>concret</u> et quand?
<p><b>Les radiations ionisantes</b> (rayons radioactifs et rayons X) <b>et non ionisantes</b> (lasers, RMN)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Dans les services spécialisés : radiologie, médecine nucléaire, diagnostique et thérapeutique...</li> <li>✧ Bien signalées <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Local : pictogramme (niveau de risque...)</li> <li>○ Zone : accès limités</li> <li>○ Équipement : étiquetage des sources, détecteurs</li> </ul> </li> </ul> <p><b>L'équipement de l'intervenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✧ Gants</li> <li>✧ Salopette papier</li> </ul> <p><b>Les dosimètres:</b> portés par l'intervenant</p> <p><b>La formation en radioprotection :</b> adéquate</p>	
<p><b>Aspects à étudier plus en détails:</b></p>	



## 15. L'autonomie et les responsabilités individuelles

### A discuter

**Les ordres et attentes:** claires, comprises et sans contradictions

#### Le degré d'initiative

- ✧ Chacun peut organiser son mode de travail comme il le souhaite et déterminer le type de réparation d'urgence

#### L'autonomie

- ✧ Chacun peut quitter son poste et prendre une courte pause (toilettes, boissons) sans perturber le travail

#### La liberté de contact

- ✧ Les personnes de contacts bâtiments, installations sont connues
- ✧ Chacun prend lui-même les contacts qu'il juge nécessaires avec les services périphériques (permanence, hiérarchie, demande de renfort...) ou extérieurs

**Le niveau d'attention:** moyen en fonction:

- ✧ De la gravité des actions à prendre
- ✧ Du caractère imprévisible des événements

#### Les décisions

- ✧ Le nombre de choix est limité
- ✧ Les informations sont disponibles
- ✧ Elles ne sont pas trop difficiles à prendre
- ✧ La vitesse de réaction nécessaire est normale

#### Les responsabilités

- ✧ Chacun connaît les siennes et les apprécie
- ✧ Chacun renseigne un incident pour éviter un accident
- ✧ Ni trop lourdes, ni trop légères

#### Les erreurs

- ✧ Chacun corrige lui-même ses erreurs éventuelles

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 16. Le contenu du travail

### A discuter

**L'intérêt du travail:** intéressant et diversifié

- ✧ Tâches préparatoires

#### Les compétences

- ✧ Chacun sait lire un plan, documents, manuels d'instructions...
- ✧ Le travail de chacun correspond à sa mission et à ses compétences professionnelles
- ✧ Il permet d'utiliser et de développer ces compétences
  - De base en mécanique, menuiserie, plomberie, engin de levage...
  - Des installations : (électrique, HVAC, frigorifique, production eau glacée, réseau d'eau, traitement d'eau, captage d'eau, air comprimé...)

#### Informations et formation:

- ✧ De tous (jeunes, plus anciens)
- ✧ Spécifiques au travail de chacun
- ✧ Sur les procédures, les risques et la prévention
- ✧ A l'embauche et de façon périodique

**La charge émotionnelle :** pas trop lourde

- ✧ Erreurs dramatiques...

Qui peut faire quoi de **concret** et quand?

Aspects à étudier plus en détails:



## 17. Les contraintes de temps

### A discuter

#### Les horaires et le programme de travail

- ✧ Connus suffisamment à l'avance
- ✧ Flexibles dans des marges déterminées

#### Le rythme de travail: pas excessif

- ✧ Le travail en retard peut être résorbé rapidement

#### Déplacement de nuit et par tout temps: admissible par tous

#### L'autonomie du groupe : il s'organise lui-même concernant:

- ✧ Les horaires des gardes et les congés
- ✧ La répartition du travail, les pauses, les rotations, les remplacements
- ✧ Les heures supplémentaires
- ✧ Les creux et pics de travail (festivités...)

### Qui peut faire quoi de concret et quand?

### Aspects à étudier plus en détails:



## 18. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie

### A discuter

#### Les communications pendant le travail

- ✧ Toujours possibles, tant sur le travail que sur d'autres sujets
- ✧ L'organisation du travail et des espaces permet de se voir

#### La répartition du travail: équitable au sein du groupe

- ✧ Chacun connaît exactement son travail et son rôle

#### L'entraide entre travailleurs pour des problèmes de travail

#### La concertation pour le travail: régulière

- ✧ Entre le personnel, les services et la hiérarchie
- ✧ Pour définir, planifier et se répartir le travail
- ✧ Pour solutionner les problèmes

#### La hiérarchie: connue, appréciée et respectée

#### Les relations avec la hiérarchie

- ✧ Bonne entente, bonne collaboration et bon climat social
- ✧ Pas de relations tendues ou conflits d'intérêt...
- ✧ Support en cas de difficultés de travail ou personnelles
- ✧ Délégations...

#### Les suggestions et critiques des travailleurs

- ✧ Encouragées, entendues et suffisamment prises en compte
- ✧ Les problèmes sont signalés.

#### Les évaluations

- ✧ Chacun sait comment son travail est évalué
- ✧ Quand et comment il est contrôlé
- ✧ Il en connaît les critères et les conséquences
- ✧ Chacun est informé des résultats de son évaluation
- ✧ Le travail de chacun est suffisamment apprécié

### Qui peut faire quoi de concret et quand?

### Aspects à étudier plus en détails:



## 19. L'environnement psychosocial

### A discuter

#### Les risques de violence physique

- ✧ Consignes de sécurité clairement définies et respectées
- ✧ Ouverture et fermeture des portes d'accès (verrouiller)
- ✧ Possibilité d'appel à l'aide en toutes occasions et toutes circonstances
- ✧ Possibilité d'escorte gardien en toutes occasions et toutes circonstances

#### Les promotions: possibles

- ✧ Selon des critères objectifs et clairs
- ✧ Connus et approuvés par tous
- ✧ Sur base des évaluations et en fonction des performances

#### Les discriminations: aucune

- ✧ Ni en fonction de l'âge, du sexe, des origines ou de caractéristiques personnelles
- ✧ Ni à l'engagement, ni pour les promotions

#### L'emploi

- ✧ Stable
- ✧ Confiance en l'intégrité et l'avenir de l'entreprise
- ✧ Les problèmes de remplacement des absents sont bien traités

#### Les salaires : correspondent aux compétences et au travail réalisé

#### Les problèmes psychosociaux

- ✧ Insatisfaction, stress, harcèlement, problèmes personnels...
- ✧ Les structures et procédures d'accueil existent et sont utilisées
- ✧ Des informations sont données
- ✧ Des actions préventives sont menées

#### Les conditions de vie en entreprise

- ✧ Permettent un développement personnel et professionnel
- ✧ Sont compatibles avec une vie privée satisfaisante (famille...)
- ✧ Tous les travailleurs sont globalement satisfaits

### Qui peut faire quoi de concret et quand?

#### Aspects à étudier plus en détails:





## Bilan

Reportez ici les appréciations générales des rubriques,  
en coloriant la case en vert 😊, en jaune 😐 ou en rouge 😞.

Situation de travail:			
1. Les locaux et zones de travail (atelier et magasin)	😊	😐	😞
2. Les camionnettes et lieux d'intervention	😊	😐	😞
3. L'organisation du travail	😊	😐	😞
4. Les accidents de travail	😊	😐	😞
5. Les risques d'incendie et explosion	😊	😐	😞
6. Les risques électriques	😊	😐	😞
7. Les commandes et signaux	😊	😐	😞
8. Le matériel de travail, les outils, les machines	😊	😐	😞
9. Les positions de travail	😊	😐	😞
10. Les efforts et les manutentions	😊	😐	😞
11. L'éclairage, les ambiances thermiques	😊	😐	😞
12. Le bruit et les vibrations	😊	😐	😞
13. Les risques chimiques et biologiques	😊	😐	😞
14. Les risques d'exposition aux radiations	😊	😐	😞
15. L'autonomie et les responsabilités individuelles	😊	😐	😞
16. Le contenu du travail	😊	😐	😞
17. Les contraintes de temps	😊	😐	😞
18. Les relations de travail au sein du personnel et avec la hiérarchie	😊	😐	😞
19. L'environnement psychosocial	😊	😐	😞

## Inventaire des propositions d'amélioration et des études complémentaires à réaliser

Reportez ici les actions concrètes susceptibles d'être prises directement,  
indiquées dans le cadran droit des rubriques  
Ainsi que les aspects à approfondir par une Observation détaillée,  
indiqués dans le cadre inférieur des rubriques.

N°	Qui?	Fait quoi et comment?	Coût	Quand?	
				Projeté	Réalisé